

## Sommaire du budget 2024

Le taux de taxation générale pour l'année 2024 est fixé à **0,58 \$/100 \$**. Cela se traduit par un montant de 580\$ pour chaque tranche de 100 000 \$ de valeur foncière. La taxe sur les services d'incendie demeurera à 105 \$ et les frais de gestion des déchets augmenteront de 25 \$ pour atteindre 124 \$. Il y aura création d'une nouvelle taxe sur les services policiers pour un montant de 160 \$ - cela représente les dépenses que la municipalité débourse pour la Sûreté du Québec. Les propriétaires au village de Chapeau paient également une taxe d'eau potable de 425 \$, une taxe d'égout de 330 \$ et une taxe sur la dette à long terme de 305 \$.

Les principales dépenses budgétisées pour 2024 sont les suivantes :

- Quotes-parts de la MRC Pontiac :	553 512 \$
- Sûreté du Québec :	290 192 \$
- Gestion des matières résiduelles :	299 954 \$
- Amélioration des chemins :	300 000 \$
- Services de sécurité incendie :	165 000 \$

L'année fiscale 2022 s'est terminée avec un excédent de 1 036 705 \$, avec un excédent prévu en 2023 et un montant de 69 520 \$ affecté à l'équilibre du budget 2024. Un montant de 800 000 \$ a également été alloué à partir de l'excédent pour le projet de remplacement des réseaux d'aqueduc et d'égouts. La situation financière de la municipalité est bonne.

### DÉPENSES

Administration	972 901
Sécurité publique	521 429
Voirie	930 734
Environnement	576 763
Santé et bien-être	20 960
Urbanisme	244 028
Act récréatives et culturelles	172 370
Coûts de financement	8 851
Immobilisations	445 500
Remboursement de la dette	245 300
<b>TOTAL</b>	<b>4 138 836</b>

### REVENUES

Taxes foncières	2 939 618
Subventions lieu de taxes	45 434
Transferts	780 319
Services rendus	47 695
Évaluation des droits	157 000
Intérêts	25 000
Autres Revenues	74 250
Affectation excédentaire	69 520
<b>TOTAL</b>	<b>4 138 836</b>